

ont roulé principalement sur l'état du Port de *Dunkerque*, dont ce Général a été depuis peu prendre inspection, conjointement avec les Commissaires Anglois qui avoient été chargés d'une commission de la même nature.

P A Y S - B A S.

*HOLLANDE.* Les Députés des Amirautés finirent sur la fin du mois d'Avril le travail auquel ils étoient occupés par rapport au Tarif des listes qui doivent servir de fondement à l'érection du Port-Franc. Il y a toute apparence à présent qu'ils prendront du repos peut être pendant cinq ou six semaines, peut-être d'avantage, avant de recommencer des conférences dans lesquelles on doit terminer le tout, & faire un règlement pour l'augmentation des forces navales de la République, qui est un article pris assez fortement à cœur dans l'assemblée des Etats Généraux. Quant aux conférences de *Bruxelles* sur le règlement des affaires de la Barrière & du Tarif, elles doivent être reprises dans peu; &, si l'on dit juste, ne plus souffrir ces lenteurs & ces interruptions qui les ont mises jusqu'à présent dans l'indécision de toute chose. Cette matière est entrée dans les délibérations de l'Etat. On a pris aussi en délibération la proposition d'un arrangement à établir dans le cas arrivant que la Princesse Gouvernante vint à manquer avant que le Prince Stadhouder eût atteint l'âge de majorité.

Sur la proposition de cette Princesse, les Etats Généraux ont créé sept Généraux Majors de Cavalerie, qui sont les Colonels René-Laurent de Jaymart, Emanuel-Jean-Guillaume Comte